



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Délai de livraison des colis postaux

Question écrite n° 30632

Texte de la question

M. Jean-Hugues Ratenon attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la gestion du temps de livraison des colis postaux à La Réunion. En effet, un colis met plus de temps à être livré à son arrivée à La Réunion que depuis son départ pour arriver à La Réunion. En clair, un colis au départ de diverses régions de France va mettre 3 jours pour arriver dans ce département en passant par le centre de gestion de Paris et il va mettre 5 à 6 jours, voire plus, pour être livré à partir du centre de Saint-Denis ! Plusieurs particuliers et professionnels rencontrent cette problématique, pénalisante pour certains secteurs selon la nature du colis. Bien que le coronavirus soit en partie en cause actuellement, il n'explique pas tout sur La Réunion, car en métropole aussi il y a le covid-19, et ces soucis de gestion dans la livraison de colis postaux est récurrent. S'il y a un manque de personnel, l'État doit les accompagner. Vu le nombre d'intérimaires dont La Banque Postale fait appel tout au long de l'année, il lui demande s'il compte enfin leur demander d'embaucher du personnel pour remédier à ce problème aussi bien dans les centres de tri que dans les agences postales afin d'offrir un vrai service public.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Hugues Ratenon](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30632

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2020](#), page 4312

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)